

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le vingt-cinq novembre à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le 17 novembre 2016, se sont réunis dans la salle de réunion de la mairie, sous la présidence M. Jean-Jacques HERPIN.

Présents : Josiane AMIARD, Axel BOUVARD, Florian LAFRESNAYE, Gérard HUGER, Karine TROTIN, Jean-Yves MARTIN, Sébastien KNOLL, Eric BUISSON, Marc DE VOS, Jean-Jacques HERPIN

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Josiane AMIARD

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE VEOLIA RELATIF AU SPANC – ANNEE 2015 ET RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

En application de l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le maire présente le rapport 2015 du délégataire VEOLIA et le rapport sur le prix et la qualité du service concernant le **Service Public d'Assainissement Non Collectif**.

Le conseil municipal prend acte des dits rapports.

PREVISION TRAVAUX 2017

Remplacement de la tondeuse du service technique

Deux propositions sont faites soit acquérir une tondeuse diesel professionnelle pour un coût approximatif de 7 000€ ou une tondeuse autoportée pour un cout approximatif de 2 900 €. Une demande de devis est demandée par le conseil municipal pour la prochaine séance.

Matériel nécessaire à l'adjoint technique

Il est envisagé un temps d'échange de 30 minutes avant la prochaine séance du conseil municipal avec l'adjoint technique pour faire un état de ses besoins en outillage.

Cimetière

M. le maire présente les devis pour des cavurnes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal (7 pour, 3 contre) décide :

- La mise en place de 3 cavurnes.

Le conseil municipal retient le devis de la société MAISON DUPUY, pour un montant de 480 € TTC.

Reprogrammer les travaux d'accessibilité

Mme DESTOUCHES de la Direction départementale des routes, doit venir en mairie pour l'autorisation de voirie concernant la création d'un PMR et parking handicapé devant la mairie.

Isolation de la salle polyvalente

M. Le maire prendra les renseignements sur les éventuelles subventions que la commune pourrait obtenir pour l'isolation de la salle du Prince Eric, il faudra prévoir un diagnostic et des devis.

Travaux de la boulangerie

Carrelage du fournil à prévoir au budget prévisionnel ; se renseigner sur les subventions possibles.

PHOTOCOPIEUR DE LA MAIRIE

Pour le remplacement du photocopieur de la mairie dont le contrat ne peut être renouvelé, M. le maire présente la proposition de TOSHIBA pour acquérir ou louer un photocopieur réf Toshiba eStudio 2000 AC.

Location : sur 5 ans + 1 trimestre 144.00€ HT soit 172.80 € TTC par trimestre, en fin de contrat la collectivité a la possibilité d'acquérir le photocopieur à l'euro symbolique pour une durée de 2 ans. Au-delà des 7 ans le contrat de maintenance ne pourra être maintenu.

Acquisition : 2 350 € HT soit 2 820.00 € TTC.

Le contrat de maintenance reste identique pour la location ou l'acquisition.

Le cout de la connexion et la configuration de l'appareil 120.00 € TTC

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal opte pour la location du photocopieur et autorise le maire à signer tous les documents avec la société TOSHIBA.

PLAQUE D'INFORMATION POUR LE CIMETIERE

Le conseil municipal donne un avis favorable pour commander une plaque plexi indiquant les horaires d'ouverture du cimetière auprès de la société CREATECH. Coût 99.60 € TTC.

AFFAIRES DIVERSES

Lave-vaisselle de la salle polyvalente : nous avons demandé à MAINE FOURNIL d'intervenir pour le diagnostic de la panne.

Pose des illuminations et du sapin prévue le samedi 10 décembre 2016, rendez-vous à 08h30 à la Mairie.

Coupage d'eau potable : en raison des travaux de raccordement de canalisation neuve sur la commune de la Chapelle Gaugain, la commune de Vancé sera privée d'eau potable le mercredi 30 novembre 2016 de 08h00 à 18h00.

Réunion d'information sur le service civique, le mercredi 30 novembre 2016 à 18h00 à la Mairie de Beaumont sur Sarthe. Présentation du dispositif du service civique qui permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans de s'engager dans une mission d'intérêt général d'une durée de 6 à 12 mois, dans des domaines aussi variés que la solidarité, l'éducation, le sport, la culture, etc... il donne lieu pour le jeune à une indemnisation prise en charge par l'Etat et à un accompagnement vers le projet assuré par la structure d'accueil. M. le maire et son adjoint M. BOUVARD seront présents à cette réunion.

Bilan de la réunion du PLUi sur les disponibilités foncières : M. le maire et les conseillers qui ont participé présentent brièvement le bilan de la réunion qui a eu lieu à Evallé.

Pour information, la scierie a été reprise par M. Stéphane ISAMBERT.
Le logement, 6 rue de l'espérance sera vacant prochainement.

Vacance du garage rue de l'espérance au 31 décembre 2016.

Prévoir de refaire les bandes jaunes de stationnement rue des écoles.

La séance est levée à 21 heures.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les membres présents.